



BULLETIN D'INSCRIPTION (Saison 2021-2022)

« Les Samedis du Clown » & Stages - Annecy

à remplir, signer et renvoyer à :

Caroline Mangin – Cie du Nez qui bouge, 25 avenue de Chambéry, 74000 Annecy
accompagné de votre chèque de réservation à l'ordre de : Cie du Nez qui bouge
ou par e-mail : compagniedunezquibouge@gmail.com (paiement par virement bancaire)

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél : Mail :

Expérience artistique (clown, danse, musique, etc.) :
.....
.....

Cocher la formule choisie :

Je m'inscris pour **les ateliers « Les SAMEDIS du CLOWN »** (Salon de Lily, 25 av. de Chambéry – 74000 Annecy) :

25 sept. 23 oct. 28 nov. 18 déc. 16 janv. 26 fév. 26 mars 23 avr 21 mai 18 juin

Je m'engage pour 1 à 2 ateliers/an : 85 €/atelier 3 à 4 ateliers/an : 75 €/atelier

5 à 10 ateliers/an : 60 €/atelier

Montant total : € (adhésion comprise) Et je joins un (ou plusieurs) chèque(s) correspondant à la totalité des ateliers/stages auxquels je m'inscris**.

Je m'inscris pour **le(s) stage(s)** suivant(s) :

Clown en chemin, 11 & 12 sept

Clown en chemin, 20 & 21 nov.

Métamorph'Ose, 29 & 30 janv.

Clown en chemin, 5 & 6 mars

Zik & danse en clown, 7 & 8 mai

Clown en chemin, 9 & 10 juill

Plein tarif : 200 € (adhésion comprise) / Tarif réduit (adhérent, étudiant, sans emploi, intermittent) 170 €

Si je fais différents chèques, je note au dos des chèques titre & date (d'ateliers/stages), chacun sera encaissé à cette date.
L'inscription doit nous parvenir 10 jours avant l'atelier ou stage. En cas d'inscription de dernière minute, je règle par virement.

Inscription dès réception du présent formulaire rempli, signé et accompagné du (ou des) chèque(s) correspondant(s)**

** En cas de désistement de ma part moins de 3 semaines avant le début de l'atelier ou stage, le montant de l'atelier restera acquis par la Compagnie du Nez qui bouge (il pourra cependant être utilisable pour un autre stage ou atelier **dans la saison** en cours).

Pour les règlements par virement bancaire, un rib vous sera communiqué par mail sur demande. En cas d'annulation par la Cie du Nez qui bouge, d'un atelier/stage, le remboursement se fera par chèque.

La Cie du Nez qui bouge se réserve le droit, si le nombre de participants à un atelier ou stage est jugé insuffisant sur le plan pédagogique, de le reporter ou de l'annuler au plus tard 5 jours calendaires avant la date prévue, auquel cas je serai entièrement remboursé(e).

Fait à

le

Signature :

Ce document a valeur d'adhésion à l'association Compagnie du Nez qui bouge. Tout adhérent s'engage, de part son adhésion, à céder ses droits à l'image à ladite Compagnie et l'autorise à utiliser les éventuels clichés, photos, vidéos à des fins de diffusion ou de promotion de ses activités. La Compagnie s'engage à n'utiliser ces images que dans le cadre légal défini par la loi.